

**Nom :** Programme Régional de lutte contre la prolifération des armes légères (ECOSAP en anglais)

**Budget :** 31.4 millions US \$

**Durée :** juin 2006-juin 2008

### Contexte et justification

Les deux dernières décennies de conflit armé et de différends civils dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest sont un témoignage éloquent des conséquences dévastatrices et déstabilisantes de la prolifération des armes légères. Les peuples de la sous-région ne peuvent plus continuer à porter le fardeau de l'agonie, de la douleur et de l'instabilité liées à l'accès facile et à la disponibilité des armes légères en dehors d'un contrôle effectif des Etats. Au cours de cette période, la conviction est allée grandissante, au sein des 15 pays membres de la CEDEAO, qu'en réalité toute crise dans n'importe quel pays affecte nécessairement les autres. Il leur est devenu également de plus en plus évident que pour être garantie, la problématique de la sécurité devrait impérativement être ancrée à un niveau supra national et coordonnée par des mécanismes sous-régionaux. De cette démarche dépendra la sécurité collective en Afrique de l'Ouest.

### Description succincte

Le nouveau ECOSAP est le résultat des consultations étroites et de partenariat rapproché entre le secrétariat exécutif de la CEDEAO, le PNUD et les partenaires au développement. Il est également bâti sur les résultats de PCASED y compris les leçons apprises, particulièrement en ce qui concerne les facteurs qui ont milité contre une mise en œuvre effective sur le terrain. Le programme ECOSAP fournira un large éventail d'appui technique et financier pour renforcer la capacité des Commissions Nationales au sein des états membres de la CEDEAO. Au niveau régional, le programme renforcera la capacité conceptuelle et de coordination de la toute nouvelle Unité Armes Légères au sein du secrétariat de la CEDEAO. Cet appui viendra en complément des efforts actuellement consentis par le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO en vue de bâtir sa propre capacité à concevoir et à exécuter, de manière efficiente et durable, ses propres initiatives de paix et de sécurité.

### Objectifs globaux

- réduire la propension des conflits armés et leur conséquence prévisible et négative sur la stabilité, la sécurité humaine et le développement économique et social de la sous- région ;
- renforcer les capacités des Etats Membres à lutter contre la prolifération et le trafic des armes légères dans la sous- région ;
- fournir un large éventail d'appui technique et financier pour renforcer la capacité des Commissions Nationales au sein des états membres de la CEDEAO ;
- renforcer la capacité conceptuelle et de coordination de la toute nouvelle Unité Armes Légères au sein du Secrétariat de la CEDEAO.

### Bénéficiaires

Commissions nationales de lutte contre la prolifération des armes légères de 15 Etats.

### Partenaires

Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Commission Economique pour l'Afrique (CEA), Commissions nationales de lutte contre la prolifération des armes légères.

Fiche datée du 11 janv. 2006